



Déclaration du comité du bois de la CEE sur le marché des produits forestiers en 2009 et 2010

Adoptée le 16 Octobre 2009

Le comité a examiné les faits nouveaux intervenus sur les marchés des produits forestiers tels que présentés dans la revue annuelle des marchés des produits forestiers 2008-2009 ainsi que les présentations des experts et les rapports et prévisions de marché par pays. Le thème général des débats était "les marchés des produits forestiers dans les régions CEE dans un contexte de crise économique globale".

I. PANORAMA DES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS EN 2009 ET 2010

Le secteur forestier dans la région de la CEE a connu la plus forte baisse de consommation depuis la crise du pétrole dans les années 70, avec une chute de 8,5 % au total de 2007 à 2008. La crise du logement aux États-Unis, qui a gagné d'autres pays, a été la principale cause de ce ralentissement, étant donné que les mises en chantier ont reculé de plus de 2 millions en 2005 jusqu'à descendre peut-être en dessous du demi-million en 2009. En l'absence de cet élément qui est le principal moteur pour les produits du bois, tous les marchés des produits forestiers se sont contractés en 2008, et devraient selon les prévisions continuer à se contracter en 2009, à une grande exception près, celui du bois énergie qui a progressé grâce aux politiques mises en place par les gouvernements en faveur des sources d'énergie renouvelables en vue de l'instauration d'une économie écologique. La rentabilité en 2008 et 2009 a été faible, voire nulle, et les prix de la plupart des produits ont reculé en même temps que la demande.

Le Comité du bois prévoit une reprise sur la plupart des marchés des produits du bois en 2010. Il est toutefois beaucoup trop tôt pour parler de reprise. Même lorsque le marché aura retrouvé son dynamisme, sa capacité de production ne sera pas immédiatement mobilisable étant donné que de nombreuses usines ont fermé, ce qui a eu des effets catastrophiques sur la main-d'œuvre.

Politiques ayant une incidence sur les marchés des produits forestiers

Les faits politiques nouveaux englobent les réponses à la crise économique et financière, ainsi que les initiatives visant à atténuer les changements climatiques et à assurer la légalité des importations de bois. Le Gouvernement des États-Unis s'est employé à dynamiser le marché du bois en adoptant diverses mesures, notamment en octroyant un crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation. La crise économique a eu un effet préjudiciable sur la capacité de recherche-développement de l'industrie, et sur le financement de la recherche universitaire, qui sont des

éléments essentiels pour la poursuite de l'innovation et la préservation de la compétitivité des produits du bois et des articles en papier.

En réponse aux changements climatiques, l'Union européenne a adopté une législation des plus ambitieuses, comprenant des politiques qui visent à réduire de 20 % d'ici à 2020 le pourcentage des émissions de gaz à effet de serre, à porter à 20 % la part des énergies renouvelables et à accroître l'efficacité énergétique de 20 %. Dans l'ensemble de l'Union européenne, des sommes importantes ont été investies dans les bioraffineries et dans l'utilisation de biocarburants. En Suède, une taxe carbone incite à utiliser le bois comme source d'énergie renouvelable. Aux États-Unis, les États ont été actifs dans le traitement du changement climatique. À l'échelon fédéral, la législation relative au changement climatique est débattue au Congrès et l'EPA (Environmental Protection Agency) envisage de réglementer les gaz à effet de serre. Les controverses qui entourent la question des biocarburants vont sans doute entraîner une réorientation future de politiques.

Commerce durable et légal du bois

En 2008, le Gouvernement des États-Unis a décidé d'interdire le commerce de bois d'origine illégale en vertu de l'amendement du *Lacey Act*. Une proposition de l'Union européenne vise à introduire un règlement reposant sur le principe de saine diligence. Ce projet a pour objectif de faire obligation aux opérateurs économiques, qui sont les premiers à introduire un produit donné sur les marchés de l'UE, de mettre en place des systèmes atténuant au maximum le risque d'introduction sur le marché de bois exploité de façon illégale et de produits dérivés de ce bois. Ce règlement devrait être adopté avant la fin de 2010. Les deux mesures susmentionnées ont de profondes incidences sur le commerce des produits du bois et des articles en papier, de sorte que les sociétés, les associations commerciales et les pays s'efforcent de se conformer aux nouvelles prescriptions. Par exemple, le Parlement suisse a adopté une motion fondée sur l'obligation de déclarer l'origine et l'essence du bois et de communiquer ces informations aux consommateurs. La législation tendant à empêcher le commerce de bois d'origine illégale soulève également des questions se rapportant aux obstacles techniques au commerce. Un grand nombre de questions restent en suspens en ce qui concerne l'efficacité de ce genre de systèmes; la responsabilité des opérateurs; la charge de la preuve de la légalité ou de l'illégalité; les coûts de mise en conformité, en particulier pour les petits opérateurs; et le rôle des achats publics. Un échange d'informations à l'échelle internationale aiderait les pays à mettre en œuvre des politiques efficaces pour lutter contre l'abattage illégal. À l'issue de débats animés, le Comité est convenu de convoquer en 2010 un atelier associant plusieurs parties prenantes qui serait consacré aux barrières tarifaires et non tarifaires et aux nouvelles réglementations du commerce du bois.

Produits forestiers certifiés

La superficie des forêts certifiées continue de croître, mais plus lentement, et a atteint près de 320 millions d'hectares à l'échelle mondiale au milieu de l'année 2009. Ces zones certifiées sont principalement situées en Amérique du Nord et en Europe et y représentent 97 % des bois ronds certifiés. Il existe en Russie un potentiel d'extension de la superficie des forêts certifiées puisqu'actuellement seulement 20 millions d'hectares font l'objet d'une certification. Le nombre

de certificats de chaîne de contrôle délivrés a fortement augmenté, soit de 41 % durant l'année écoulée, ce qui traduit la vigueur de l'activité commerciale concernant les produits des forêts certifiées. D'après une étude récente, les obstacles au développement du marché des produits du bois certifiés sont les suivants: la fragmentation des secteurs du commerce et de la consommation, ainsi que le manque de sensibilisation des consommateurs et leur réticence à payer un surcoût. La récession économique a élargi le fossé entre les «opérateurs verts» et les autres qui chercheraient à se soustraire au coût qu'impliquent l'adoption de bonnes pratiques et la certification. Ce phénomène a également conduit certains acheteurs à se tourner vers des produits moins onéreux, soumis à une vérification légale. La progression future des systèmes de certification dépendra du rôle qu'ils pourraient jouer dans la mise en conformité des activités d'exploitation avec les nouvelles politiques des États-Unis et de l'Union européenne visant à lutter contre l'abattage illégal, de même que de la mesure dans laquelle ils parviendront à prendre en considération les contraintes et possibilités découlant des politiques et négociations en matière de changement climatique, notamment la comptabilisation du stockage de carbone et la certification de la production durable de biocarburants.

Construction verte

La construction verte reste un déterminant du marché important, en particulier si l'on tient compte que le secteur du chauffage et du refroidissement de l'espace et de l'eau représente entre 40 et 50 % de la consommation mondiale d'énergie. Si le nombre de constructions nouvelles est actuellement restreint, il existe par contre d'énormes possibilités de rénovation des bâtiments existants qui permettraient d'en améliorer l'efficacité énergétique. Les pouvoirs publics appuient la construction et la rénovation rationnelles sur le plan énergétique en accordant des subventions à cet effet et par le biais d'autres programmes destinés à promouvoir une économie verte. Le Comité du bois a fait siennes les conclusions et recommandations d'un atelier intitulé «Réponse aux changements climatiques: la place du bois dans une approche mondiale de la construction verte». Pour promouvoir la construction verte, le secteur forestier doit nouer des alliances stratégiques avec les parties prenantes pour bien saisir et prendre en compte la contribution que l'utilisation des produits du bois dans la construction apporte à la lutte contre les changements climatiques. Le Comité encourage l'établissement d'une base scientifique pour les systèmes de notation des constructions vertes, c'est-à-dire l'évaluation du cycle de vie de tous les matériaux de construction, ainsi que la mise à jour et le partage permanents de connaissances sur les matériaux de construction et la consommation d'énergie. Cf. annexe I et le site web <http://timber.unece.org/index.php?id=125> pour une liste de conclusions et de recommandations.

Responsabilité sociale d'entreprise

Les sociétés et leurs associations commerciales mettent sur pied et développent des programmes de responsabilité sociale d'entreprise pour montrer à leur clientèle et aux consommateurs qu'elles agissent de manière responsable. On peut s'attendre à ce que les industriels adhèrent à la norme ISO 26000 qui sera publiée en 2010, comme ce fut le cas pour la norme 14000 relative à la gestion de l'environnement. Les rapports annuels ayant trait à l'environnement se sont transformés en rapport sur la responsabilité sociale et le développement durable mesurant les empreintes carbone et faisant le point sur les questions relatives aux changements climatiques. Il s'agit d'un changement structurel dans la façon dont les activités

commerciales sont menées dans le secteur forestier. Même en période de crise économique, les programmes relatifs à la responsabilité sociale d'entreprise aident à préserver les parts de marché, de même qu'à établir de meilleures relations avec les collectivités locales et les salariés. Les études montrent qu'il existe un «écart de légitimité» entre les attentes des citoyens et la performance socio-environnementale actuelle et escomptée des milieux professionnels. Les programmes en matière de responsabilité sociale d'entreprise ne s'étendent pas à l'ensemble de la région de la CEE. Le Comité du bois a donc appelé à l'organisation d'un atelier en Europe du Sud-Est en vue d'un partage de données d'expérience et d'une sensibilisation aux caractéristiques de la responsabilité sociale d'entreprise afin de promouvoir le développement durable du secteur forestier.

II. SITUATION ECONOMIQUE

L'économie mondiale connaît actuellement sa pire récession depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le produit intérieur brut (PIB) réel devrait diminuer en 2009. Ce ralentissement est particulièrement visible dans la région de la CEE, dont toutes les sous-régions (CEI, Europe, Amérique du Nord) devraient enregistrer une croissance négative en 2009. Dans certains pays d'Europe centrale et orientale, ce ralentissement est plus marqué qu'en Europe occidentale et en Amérique du Nord parce que les systèmes de sécurité sociale y sont plus faibles et que le niveau de vie d'une proportion importante de la population est proche du niveau de subsistance.

La baisse du PIB enregistrée pendant la crise actuelle est quatre fois plus importante que celle enregistrée pendant la Grande dépression des années 30. Toutefois, grâce à des conditions socioéconomiques favorables et aux mesures politiques extraordinaires prises par les États, on devrait assister à une lente reprise au deuxième semestre 2009 et à une légère croissance du PIB (autour de 1,2 %) en 2010 dans la plupart des pays de la région. Cette tendance positive devrait se maintenir en 2011, année où l'on prévoit une croissance de 2,5 % pour la région de la CEE. Les économies des pays d'Europe centrale et orientale devraient croître à un rythme plus rapide (par exemple 3,6 % pour la CEI) que celles des 15 pays de l'Union européenne (1,5 %) et de l'Amérique du Nord (2,8 %). Il risque d'être difficile de maintenir ces pourcentages à long terme, et ce pour diverses raisons, notamment la diminution des aides publiques, les dysfonctionnements des systèmes financiers et un taux de chômage élevé.

Aux États-Unis d'Amérique, le marché du logement a continué à baisser en 2008, atteignant son plus bas niveau depuis la Grande dépression. Il devrait toutefois se stabiliser en 2009 et commencer à se rétablir en 2010. D'après les prévisions, le marché européen de la construction devrait ralentir tout au long de l'année 2010 à cause de l'atonie du marché des nouvelles constructions en Europe occidentale.

III. ÉVOLUTION DES MARCHÉS PAR SECTEUR

Bois brut

La crise économique mondiale a eu une incidence importante sur l'industrie forestière dans la région de la CEE, où la demande de bois brut s'est effondrée. En conséquence, la demande de bois ronds a chuté en 2008 et au début de 2009. Les quantités totales de bois ronds enlevées dans la région de la CEE ont baissé de presque 10 % pour s'établir à 1,22 milliard de mètres cubes en 2008, le niveau le plus bas depuis 1999. La baisse la plus forte s'est produite en Amérique du

Nord où les quantités totales enlevées ont baissé de 13,6 % par rapport à 2007. Contrairement à l'année précédente, une diminution a également été enregistrée dans la CEI et en Europe, où les enlèvements ont baissé respectivement de 10,9 % et de 6,6 %. Selon les prévisions, la baisse de la production (et de la consommation) de bois ronds devrait se poursuivre en 2009 dans toutes les sous régions. Toutefois, en 2010, une légère reprise devrait se produire en Europe et dans la CEI tandis qu'en Amérique du Nord, les enlèvements devraient rester pratiquement au même niveau. En Amérique du Nord, la faiblesse des marchés rend difficile l'utilisation du bois mort des forêts infestées par le dendroctone du pin, dont on estime qu'il a déjà touché au Canada 14,5 millions d'hectares de forêts, soit 620 millions de mètres cubes. De nouvelles pertes sont attendues car le dendroctone du pin continue de se propager au Canada et aux Etats-Unis et touche de nouvelles essences.

En 2008, les importations européennes de bois ronds ont atteint leur plus bas niveau depuis 2004 mais les importations de plaquettes et de pellets de bois ont augmenté sensiblement au cours des cinq années écoulées en raison de la promotion, par les pouvoirs publics, de l'énergie provenant du bois. Contrairement au prix des grumes de sciage qui a fortement chuté dans toute la région de la CEE en 2008, notamment au Canada occidental (-36 %), en Russie (-51 %), en Lettonie (-56 %) et en Finlande (-36 %), le prix des plaquettes est resté stable.

Le volume des exportations de grumes russes a atteint son plus bas niveau en six ans en raison notamment d'une augmentation des taxes à l'exportation et s'est établi à 36 millions de mètres cubes. Étant donné la faiblesse des économies des pays importateurs, les exportations de grumes devraient, d'après les prévisions, continuer à baisser en 2009 (pour s'établir à 27 millions de m³). L'incidence des taxes russes à l'exportation sur l'économie nationale sur le secteur forestier des pays importateurs fait l'objet d'un débat au sein du Gouvernement et du secteur forestier en Russie. L'augmentation des taxes à laquelle il était prévu de procéder a été reportée en 2009 et pourrait être amendée voire même abandonnée.

Production d'énergie à partir du bois

À la différence d'autres secteurs du marché des produits forestiers, les marchés de l'énergie provenant du bois ont continué de croître pendant la crise économique, bien que les prix pétroliers aient chuté de plus de 50 % par rapport à 2008. Le bois est la première source d'énergie renouvelable dans l'Union européenne et son développement commercial est fortement orienté par différentes questions de politique générale comme la sécurité des approvisionnements énergétiques, l'atténuation des changements climatiques et le développement rural. Le marché des énergies renouvelables, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, est fortement influencé par des mesures et des programmes de soutien dont les objectifs varient légèrement d'un continent à l'autre. Tandis qu'en Amérique du Nord l'accent est mis sur la production de biocombustibles liquides pour les transports à partir des cultures agricoles, les pays européens ont créé des mécanismes d'appui à la production efficace de chaleur et d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Si la biomasse ligneuse ne joue actuellement aucun rôle important dans la production mondiale de biocombustibles liquides, cela pourrait changer rapidement à brève échéance.

Le marché mondial du bois-énergie est tiré principalement à l'heure actuelle par le développement de la production et de la consommation de granulés de bois. On s'attend à un doublement de la production et du volume des échanges commerciaux de granulés de bois d'ici à

2012. L'Europe reste le premier producteur, importateur et consommateur de granulés de bois. La consommation intérieure américaine de granulés de bois reste mineure par rapport aux volumes exportés qui sont pour l'essentiel expédiés vers l'Europe. Dans les deux sous-régions, les capacités de production ont continué d'augmenter et devraient atteindre 2 millions de tonnes métriques au Canada et 4,4 millions de tonnes métriques aux États-Unis en 2009. La production n'a pas épousé cette tendance – en raison de la pénurie importante de sous-produits du sciage.

Plusieurs usines de bouletage de très grande taille sont en construction en Fédération de Russie et le Parlement russe a adopté un décret sur les sources d'énergie renouvelables dont l'objectif est d'accroître le rôle de la biomasse ligneuse dans la consommation énergétique intérieure, de 1 % en 2008 à 4,5 % en 2020. Un objectif particulier de l'utilisation accrue du bois pour produire de l'énergie en Russie concernera la rénovation des systèmes de chauffage centralisés au niveau des districts. Le marché du bois-énergie devrait croître fortement dans chaque sous-région au cours des prochaines années.

Marchés du carbone forestier

Les marchés du carbone prennent de plus en plus d'importance, économiquement mais aussi politiquement, car c'est un dispositif essentiel pour respecter les engagements internationaux relatifs à la réduction des gaz à effet de serre et à la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des changements climatiques. Les forêts ont un rôle essentiel dans le cycle mondial du carbone; pourtant, les projets forestiers n'ont joué qu'un rôle infime, en proportion, dans les mécanismes d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, compte tenu du potentiel qu'ils représentent. Le système d'échange de droits d'émission de l'Union européenne exclut le carbone forestier. Un mécanisme de plafonnement des émissions et d'échange de droits d'émission des États-Unis, qui pourrait entrer en vigueur en 2012, pourrait accepter un volume assez important de titres de compensation dans des pays en développement en zone tropicale, ce qui pourrait avoir un impact non négligeable sur les marchés du carbone. Des méthodes sont en cours d'élaboration pour permettre au mécanisme de réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) de commencer à produire des paiements destinés à la conservation des forêts menacées dans les pays en développement. Le secteur forestier pourrait connaître après 2012 une transformation structurelle de ses activités selon la portée de l'instrument qui succédera au Protocole de Kyoto. Les négociations incluent des discussions sur le stockage du carbone dans le bois récolté et sur le REDD. Les activités liées aux forêts pourraient jouer un rôle croissant dans la création de compensations négociables pour les émissions de carbone, dans les domaines de la gestion durable des forêts, de la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, ainsi que du boisement et du reboisement.

Sciages résineux

L'effondrement du secteur de la construction aux États-Unis, qui s'est diffusé à l'Europe avec la crise économique en 2008, a eu des effets désastreux sur le secteur des sciages résineux. Les prix et les profits se sont effondrés. En Amérique du Nord, la consommation de sciages résineux a chuté de 20 % en 2008, et la baisse devrait se poursuivre pour dépasser 24 % en 2009. Conformément aux prévisions selon lesquelles la construction de logements se reprendrait en

2010, la consommation pourrait rebondir de 5,5 % pour atteindre 71 millions de m³, loin de son meilleur niveau atteint en 2005 avec 128,7 millions de m³. La forte baisse de la production a imposé une rationalisation des capacités, et nombre d'entreprises ont fermé, ce qui a eu de graves conséquences pour les régions qui dépendent de l'industrie forestière. La faiblesse des marchés aux États-Unis a donné un coup d'arrêt aux importations, qui pourraient chuter de 31 % en 2009, avant de se reprendre en 2010 (+ 4 %). Les exportations canadiennes, qui dépendent du marché des États-Unis, ont chuté en 2009 au rythme de 24,1 % selon les estimations, mais la tendance devrait être positive en 2010 (+ 12 %). Ces prévisions partent de l'hypothèse d'un solide rebond du secteur du logement aux États-Unis en 2010 suite au redémarrage de 2009.

Dans des proportions toutefois moins mauvaises qu'en Amérique du Nord, la consommation européenne de sciages résineux devrait chuter à 83,9 millions de m³ en 2009, soit 11,3 % de baisse, avant d'inverser la tendance pour progresser de 2,5 % en 2010. La production de sciages a atteint des niveaux records en Europe en 2008, en raison de l'excédent provenant des bois abattus par les tempêtes. Ainsi, le recul de 12,7 % prévu pour 2009 s'explique en partie par un retour à la normale des niveaux de récolte. Le Comité a reconnu qu'un des effets préjudiciables de l'évolution du climat était la fréquence plus élevée et les conséquences plus dévastatrices des vents de tempête, et que cela a un impact pernicieux sur les marchés. La baisse de la production résulte en partie de ce que les augmentations de capacité importantes intervenues en 2006 ont été rationalisées. Le commerce européen, aussi bien intérieur qu'extérieur, devrait chuter en 2009, mais évoluer à la hausse en 2010, à raison de 4,4 % pour les importations et de 8 % pour les exportations.

Après une baisse de près de 10 % en 2008, on s'attendait à ce que les exportations de sciages de résineux en provenance de la Communauté d'États indépendants (CEI) continuent de baisser en 2009. En 2010, les exportations de sciages en provenance de Russie devraient augmenter de 3,3 % pour atteindre 15,1 millions de m³. Les droits de douane plus élevés appliqués aux bois ronds en Russie ont eu pour effet de réduire les exportations de grumes vers la Chine. Cet approvisionnement a été remplacé par un accroissement des importations de sciages. Un boom de la construction en Russie, dont une petite partie concerne des maisons de bois, a fait augmenter la consommation domestique de sciages (et de panneaux).

Les dix-huit prochains mois seront difficiles pour l'industrie du sciage de la région de la CEE. Même si une amélioration est envisagée pour 2010, la demande restera faible par rapport aux niveaux antérieurs. Les prix sont au plus bas et on peut s'attendre à d'autres restructurations dans le secteur.

Sciages feuillus

Les marchés des sciages feuillus, qui étaient déjà confrontés à des difficultés avant la récession économique, ont connu un fléchissement considérable en 2008 et en 2009. En Amérique du Nord, la production de sciages feuillus a continué de chuter en 2008 (-9,1 %) et en 2009 (-6,4 %). La situation ne devrait pas changer en 2010 et le volume de production devrait continuer d'avoisiner les 23 millions de mètres cubes. Bien que la demande interne soit faible, les exportations de sciages devraient progresser de 7,2 % en 2010.

Les prévisions pour 2010 concernant les marchés du bois feuillus sont plus optimistes pour l'Europe que pour l'Amérique du Nord puisque l'on s'attend à ce que la consommation et la

production y augmentent respectivement de 4,2 % et de 3,2 %. Le volume des échanges est plus important qu'en Amérique du Nord. Après avoir connu une baisse en 2009, les importations devraient augmenter de 5,7 % en 2010, tandis que les exportations devraient progresser de 3,1 %. Les marchés russes du bois de feuillus restent en deçà de leur potentiel par rapport aux ressources.

Hormis la Chine, la région de la CEE est celle qui importe les plus grandes quantités de produits en bois tropicaux. Cependant, les restrictions commerciales découlant tant des politiques des pays producteurs, qui souhaitent produire des produits à plus grande valeur ajoutée, que des contrôles auxquels procèdent les importateurs à des fins de viabilité et de légalité, pèsent sur le commerce du bois tropical. La certification de la gestion durable des forêts reste peu répandue dans les pays tropicaux, et les importations totales des pays de la région de la CEE ont diminué en 2009. La demande baissant, les prix des sciages tropicaux ont diminué.

Panneaux dérivés du bois

Les marchés des panneaux, de manière générale, ont évolué de manière beaucoup plus défavorable que ce qui avait été prévu lors de la session du Comité du bois de 2008. Si le Comité, en 2009, a estimé que les marchés des panneaux devraient connaître un léger redressement en 2010, la Fédération européenne des fabricants de panneaux s'attend à ce que la tendance à la baisse se poursuive. Dans les trois régions, les producteurs de panneaux continuent de faire face à une pénurie de matières premières bois abordables entraînée par le ralentissement des activités des scieries ainsi que par la vive concurrence que continue à leur livrer le secteur de l'énergie pour l'obtention de biomasse ligneuse. Malgré la demande réduite de panneaux, les prix des copeaux et des particules de bois ainsi que de la résine et de la colle à base de pétrole sont restés élevés. Les prix des panneaux ainsi que les bénéfices réalisés étaient extrêmement faibles, entraînant une diminution nette record des capacités de production au cours de l'année écoulée (-2,3 millions de mètres cubes en Amérique du Nord, par exemple).

L'Amérique du Nord est la seule sous-région où la consommation apparente continuera de diminuer en 2010 (-4,4 %, contre -7,6 % en 2009). On s'attend toutefois à ce que les exportations, après avoir chuté de 15 % en 2009, connaissent une forte progression en 2010 (+25 %). Les panneaux structuraux orientés sont les principaux types de panneaux produits en Amérique du Nord, et si l'on s'attend à ce que le volume produit en 2009 soit de 15,6 millions de mètres cubes, soit une diminution de 12 %, il devrait atteindre 18 millions de mètres cubes en 2010, soit une augmentation de 18 %.

L'Europe, dont le marché a été morose en 2009, devrait connaître une augmentation de la production, du commerce et de la consommation apparente de panneaux en 2010. La production de panneaux de particules, qui constitue la plus grande part de la production européenne de panneaux, devrait se stabiliser à 40,9 millions de mètres cubes en 2009 pour ensuite augmenter à 41,8 millions de mètres cubes en 2010. La production de panneaux de fibres de densité moyenne, après avoir diminué à 12,7 millions de mètres cubes en 2009, devrait également augmenter en 2010 pour atteindre 13,4 millions de mètres cubes.

Une hausse de la production de panneaux était attendue en Fédération de Russie en raison de la taxe de 25 % (soit 15 euros/m³) imposée à l'exportation de grumes russes. Pourtant, elle a fortement chuté en 2009. Les projections pour 2010 font apparaître une augmentation de 5,6 %

de la production de panneaux dans ce pays. Le secteur du contreplaqué axé sur l'exportation, pâtit d'un ralentissement des marchés internationaux, ce qui devrait se traduire par une baisse de 2 % de la production en 2009, laquelle devrait toutefois connaître un rebond important (+6,6 %) en 2010.

Papier, carton et pâte de bois

La production et la consommation de pulpe et de papier a diminué tant en Europe qu'en Amérique du Nord en 2008 et 2009, la crise économique faisant sentir ses effets. La production de papier et de carton en Europe et en Amérique du Nord devrait diminuer de 9 % et 4% respectivement en 2009, ce qui représente une chute beaucoup plus importante qu'en 2008. La diminution nette de la consommation de pulpe de bois a été ressentie de la même manière en Amérique du Nord et en Europe. La production interne de pulpe de bois dans ces deux sous-régions a diminué sensiblement (-10 % en 2008 en Amérique du Nord, une diminution de 4 % étant prévue pour 2009, et -8 % en 2008 en Europe, une diminution de 7 % étant prévue pour 2009), tandis que les volumes importés et exportés sont restés constants. Les prix de la pulpe ont commencé à se stabiliser à la mi-2009, ce qui est considéré comme un possible premier signe d'amélioration du marché. On s'attend à ce que la production et la consommation de pulpe en Amérique du Nord stagnent à un niveau plus bas, tandis que la production et la consommation de pulpe devraient remonter légèrement en Europe en 2010.

Les exportations de pulpe de bois de la Fédération de Russie devraient diminuer en 2009, avant de se stabiliser en 2010. La production, la consommation et le commerce de papier et de carton en Russie ne devraient pas connaître de changements importants.

L'importance de la Chine pour les marchés des produits forestiers de la région de la CEE

La Chine est la partenaire commercial le plus important de la région de la CEE, en particulier pour ce qui est des produits du bois et des produits à base de papier. Ainsi, par exemple, la Chine est le plus grand fabricant et le plus grand exportateur de meubles du monde, les États-Unis constituant le premier débouché pour ceux-ci et l'Union européenne le deuxième. Le développement vertigineux du secteur chinois de la fabrication de produits du bois et de produits à base de papier a connu son premier fléchissement en 2008 et les indicateurs pour le premier semestre de 2009 montrent que les exportations de ces produits ont diminué de 11,7 % par rapport à 2008. Bien que la Chine soit le plus grand importateur de bois ronds du monde – bois qu'elle destine à l'approvisionnement de ses scieries et de ses usines de papier –, ses importations ont diminué de 18 % au cours du premier semestre de 2009. La plus grande part des grumes importées provient de la région de la CEE, en particulier de Russie, bien que les services des douanes chinois indiquent que les importations provenant de cette dernière ont diminué de 27,6 % au premier semestre de 2009. Cette diminution s'explique vraisemblablement par l'augmentation des prix des grumes russes découlant de la taxe à l'exportation à laquelle elles sont assujetties. La Chine s'est assurée d'autres sources d'approvisionnement de grumes, notamment, par ordre de volumes d'exportation, la Nouvelle-Zélande, le Canada et les États-Unis. La Chine, dont la population s'élève à 1,3 milliard de personnes, ce qui représente 22 % de la population mondiale, et où des millions de personnes viennent s'établir dans les villes pour y trouver un emploi, consacre environ un tiers de son PIB à la construction de logements

(immeubles, unités d'habitation multifamiliales). L'ampleur considérable des activités de construction conjuguée à l'accroissement des dépenses de consommation se traduisent par une augmentation de la consommation interne de produits du bois et de produits à base de papier. Pour produire du papier, la Chine domine les importations mondiales de vieux papiers à recycler. Elle estime que son économie devrait rapidement retrouver un taux de croissance à deux chiffres, ce qui dépendra en partie de la reprise économique de ses partenaires et, partant, de la relance de leurs exportations.
